



PIECE 4bis/5 :

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS

RENOUVELLEMENT, EXTENSION ET CESSATION PARTIELLE
D'ACTIVITE DE CARRIERE

CARRIERE « LES MARNES »

*Communes de BLAUSASC et PEILLON - Département des
Alpes-Maritimes (06)*

S.A. VICAT

DECEMBRE 2016

Siège Social : Tour Manhattan – 6 Place de l'Iris – 92095 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél. : 01 58 86 86 86 - Fax : 01 58 86 87 87
S.A. au capital de 179 000 000 € - 057 505 539 RCS NANTERRE
SIREN 057 505 539 – Identification CEE : FR 92 057 505 539



Affaire n°V LGDP REN EXT CESS Ind V1 suivie par :

S.A.S. SATMA
MICHALLET Guillaume
INGENIEUR CHARGÉ D'ÉTUDES

SATMA Bureau d'Etudes
TSA 19629
38306 BOURGOIN CEDEX

TÉL : 04 74 18 43 59
FAX : 04 74 27 59 95
MAIL : guillaume.michallet@vicat.fr

www.vicat.fr



VICAT ► POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE

SOMMAIRE

I- INTRODUCTION	5
II- RAPPEL SUR LE PROJET	7
III- RECENSEMENT DES RISQUES D'ACCIDENT	9
IV- SOURCE, GRAVITE, CINETIQUE & MAITRISE DES RISQUES DU PROJET	11
V- MOYENS DE SECOURS EN CAS D'ACCIDENT	16
VI- CONCLUSION	17

ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 : Situation géographique du site VICAT de La Grave	6
Figure 2 : Présentation du projet.....	8
Figure 3 : Zones de risques d'accidents significatifs	10
Figure 4 : Zone d'influence des explosifs	13
Figure 5 : Zone d'influence d'une explosion de la cuve à fuel.....	14
Figure 6 : Zone d'influence d'un feu de nappe.....	15

Tableaux

Tableau 1 : Synthèse de la demande d'autorisation d'exploiter	7
Tableau 2 : Risques d'accident recensés sur la carrière « Les Marnes ».....	9
Tableau 3 : Synthèse de la caractérisation des risques du site.....	11

I- INTRODUCTION

Le **RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DES DANGERS** synthétise les risques d'accidents et leurs conséquences pouvant être rencontrés dans le cadre du projet de Renouvellement et d'Extension de la carrière « Les Marnes ».

Il décrit en outre les moyens et les méthodes mis en œuvre pour diminuer ces risques.

Il reprend les conclusions de l'Etude des Dangers, et présente les zones de risques significatifs des différents scénarios d'accidents décrits dans l'étude, pouvant présenter un risque pour les riverains et l'environnement, à savoir :

- Le risque de chute depuis les zones exposées telles que les fronts d'exploitation, les merlons ou les stocks,
- Le risque de chutes de blocs,
- Le risque de feu de nappe lors du remplissage d'un engin au niveau de l'aire de ravitaillement,
- Le risque d'accident de circulation notamment entre deux engins de la carrière (collision),
- Le risque de projections lié à la méthode d'exploitation par tirs de mines,
- Les rejets de matières polluantes,
- Le risque d'explosion de la cuve à fioul présente au niveau de la plateforme technique du site.

Figure 1 : Situation géographique du site VICAT de La Grave



Carte : IGN Atlas régional



II- RAPPEL SUR LE PROJET

Le projet se situe sur les communes de **BLAUSASC** et **PEILLON**, dans le département des Alpes-Maritimes (06), en bordure de la vallée du Paillon de l'Escarène (cf. [Figure 1 : Situation géographique du site VICAT de La Grave](#)).

Le dossier de renouvellement et extension de la carrière « Les Marnes » (cf. [Figure 2 : Présentation du projet](#)) concerne les principaux éléments suivants (cf. [Tableau 1 : Synthèse de la demande d'autorisation d'exploiter](#)):

- **Le renouvellement et l'extension** pour une durée de **30 ans** de l'autorisation d'exploiter la carrière de roche massive « Les Marnes » pour une superficie totale de **87,5 ha** et une production maximum de **2 000 000 t/an**,
- **La cessation partielle d'activité** sur les zones « Usine » et « P10 / P11 » pour une surface totale de 39,1 ha.

Tableau 1 : Synthèse de la demande d'autorisation d'exploiter

	Superficie totale	Surface exploitable	Volume exploitable	Durée
Renouvellement (A.P. du 01/08/97)	58,7 ha	32,4 ha	2 500 000 tonnes	30 ans
Extension	28,8 ha	15,1 ha	56 500 000 tonnes	
Total demande	87,5 ha	47,5 ha	58 500 000 tonnes	30 ans

L'exploitation de la carrière est réalisée selon un phasage préétabli, où le gisement sera extrait dans sa globalité au sein de l'emprise de la carrière. Le phasage de l'exploitation prévoit également la remise en état du site au fur et à mesure de son avancement.



III- RECENSEMENT DES RISQUES D'ACCIDENT

En fonction des différents secteurs du site (cf. [Figure 3 : Zones de risques d'accidents significatifs](#)), plusieurs risques d'accident ont été déterminés (cf. [Tableau 2 : Risques d'accident recensés sur la carrière « Les Marnes »](#)).

Tableau 2 : Risques d'accident recensés sur la carrière « Les Marnes »

Types d'accidents	Localisation	Probabilité d'occurrence (Arrêté du 29/09/2005)
Chutes	Fronts en exploitation	Improbable
	Merlons	
	Stocks	
Chutes de blocs	Fronts en exploitation	Improbable
	Stocks	
Incendie	Aire de ravitaillement	Improbable
	Bureaux	
	Atelier	
Accident de circulation	Pistes, aire de stationnement des engins de chantier et atelier	Improbable
Projections	Fronts	Improbable
Rejets de matières polluantes	Bassins	Très improbable
	Engins	
	Atelier	
	Stockage et ravitaillement	
	Poste de remplissage	
Explosion	Explosifs	Extrêmement peu probable
	Cuve à fioul	

Figure 3 : Zones de risques d'accidents significatifs



Carte : Photo aérienne ESRI



IV- SOURCE, GRAVITE, CINETIQUE & MAITRISE DES RISQUES DU PROJET

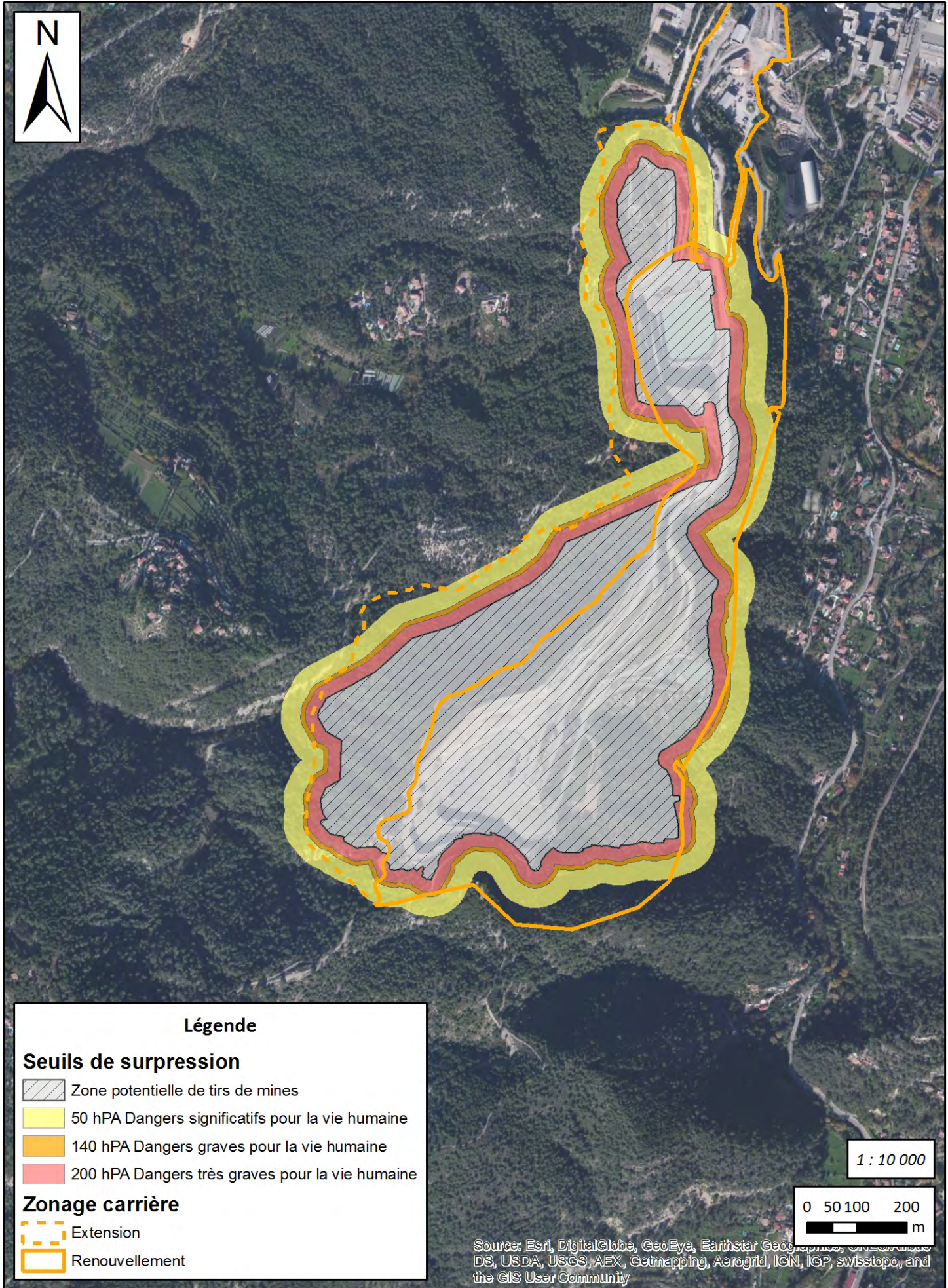
Pour chaque risque présent sur le projet de renouvellement et d'extension de la carrière « Les Marnes », l'étude de dangers a permis de définir : sa source, sa cinétique, sa gravité potentielle et les mesures à mettre en place pour les maîtriser (cf. [Tableau 3 : Synthèse de la caractérisation des risques du site](#)).

Notons que l'évaluation de la gravité potentielle des risques d'incendie et d'explosion a été définie à partir des zones d'exposition potentielles aux surpressions (cf. [Figure 4 : Zone d'influence des explosifs](#) & [Figure 5 : Zone d'influence d'une explosion](#)) ainsi que le rayonnement émis par un feu de nappe au niveau du poste de remplissage (cf. [Figure 6 : Zone d'influence d'un feu de nappe](#)).

Tableau 3 : Synthèse de la caractérisation des risques du site





RISQUES	SOURCES	PROBABILITE D'OCCURRENCE	CINETIQUE	GRAVITE	ACCEPTABILITE	MESURES DE MAITRISE DES RISQUES
Chutes	Fronts, stocks, merlons	Improbable	Rapide	Modérée	III - Acceptable	Consignes de sécurité Merlons en bord de piste Consignes chauffeurs Equipement engins Clôture périphérique Signalisation extérieure
Chutes de blocs	Instabilité du massif Front mal purgé Chutes de pierres depuis stocks	Improbable	Rapide	Modérée	III - Acceptable	Port du casque et EPI Consignes de sécurité Travail interdit en pied de front, et pièges à cailloux Purge des fronts
Incendie	Hydrocarbures des engins	Improbable	Rapide (interne) Lente (externe)	Modérée	III - Acceptable	Aire de ravitaillement isolé et aéré Consignes de sécurité Interdiction de fumer pendant le ravitaillement Entretien des véhicules & des engins Formation du personnel à l'utilisation des extincteurs Présence d'extincteurs
Accidents de circulation	Engins et VL circulant sur les pistes et aire de stationnement	Improbable	Rapide	Modérée	III - Acceptable	Plan de circulation interne Entretien et révision des engins Entretien des pistes Respect Code de la route et RGIE

RISQUES	SOURCES	PROBABILITE D'OCCURRENCE	CINETIQUE	GRAVITE	ACCEPTABILITE	MESURES DE MAITRISE DES RISQUES
Projections	Tirs de mines	Improbable	Rapide	Modérée	III - Acceptable	Port du casque et des EPI Plan de tir Formation des mineurs Orientation des fronts Avertissement sonore Signalisation Sécurisation des accès
Rejet de matières polluantes	Rejet des hydrocarbures des engins	Très improbable	Lente	Modérée	III - Acceptable	Entretien des engins Ravitaillement et réparations sur aire étanche Formation du personnel Kits de dépollution
	Rejets de matières en suspension					Bassin de décantation Surveillance Sensibilisation du personnel
Explosion	Explosifs Cuve à fioul	Extrêmement peu probable	Rapide	Sérieuse	III - Acceptable	Consignes de sécurité





Légende

Seuils de surpression

-  Zone potentielle de tirs de mines
-  50 hPA Dangers significatifs pour la vie humaine
-  140 hPA Dangers graves pour la vie humaine
-  200 hPA Dangers très graves pour la vie humaine

Zonage carrière

-  Extension
-  Renouvellement

1 : 10 000

0 50 100 200
m

Figure 5 : Zone d'influence d'une explosion de la cuve à fuel



Carte : Photo aérienne ESRI

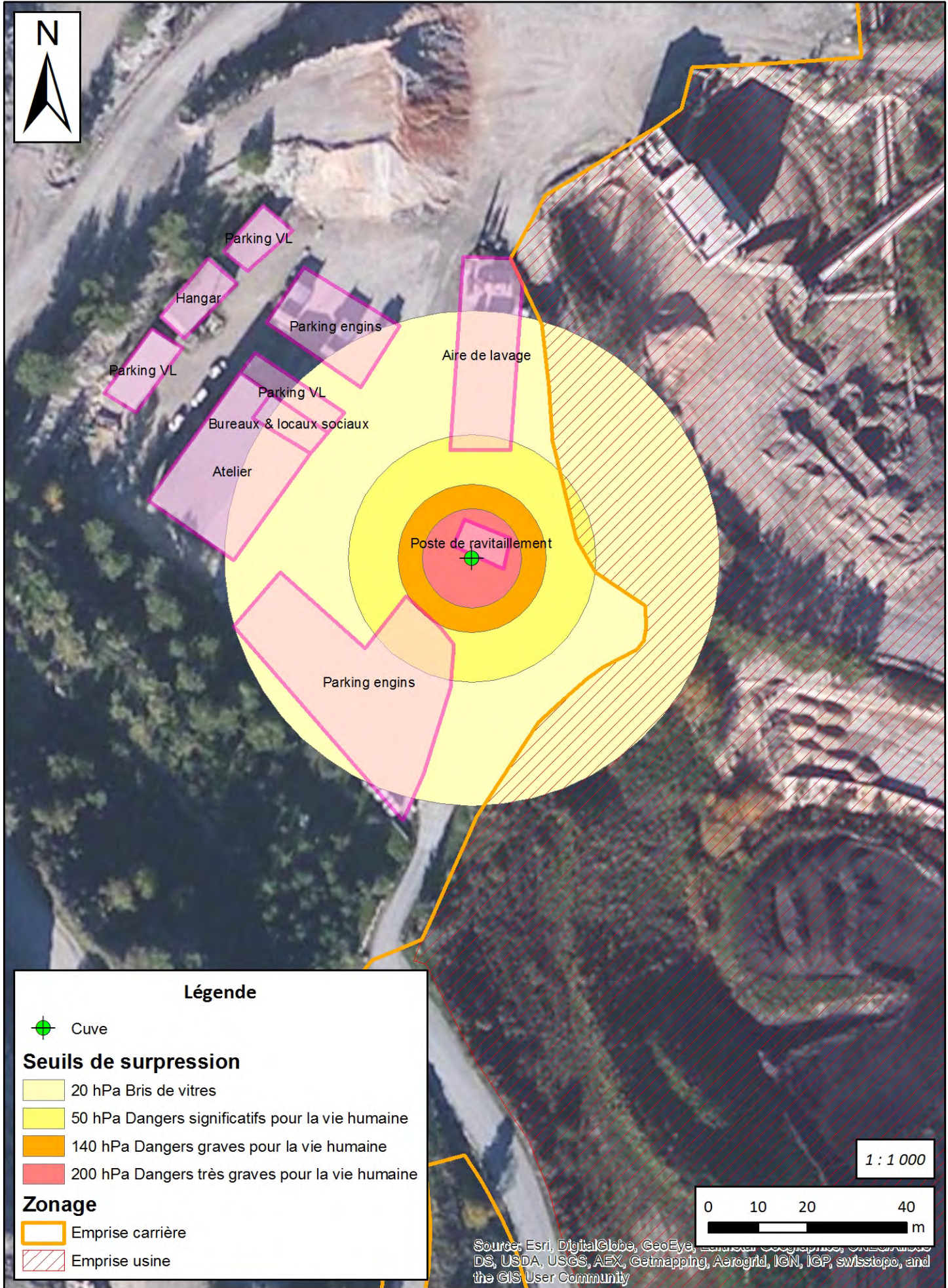
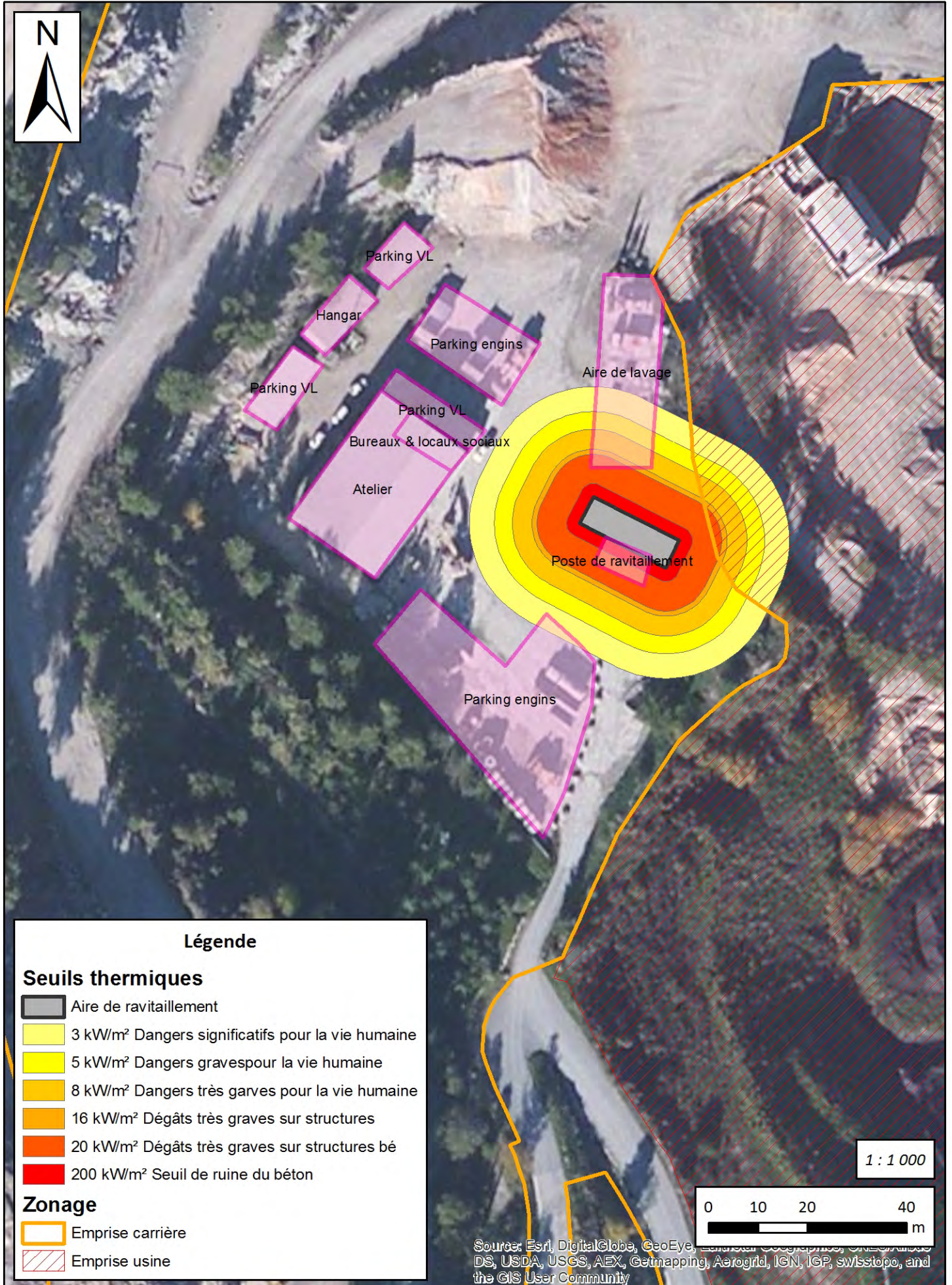


Figure 6 : Zone d'influence d'un feu de nappe



Carte : Photo aérienne ESRI



V- MOYENS DE SECOURS EN CAS D'ACCIDENT

L'ensemble du personnel est informé des consignes de sécurité et des marches à suivre en cas d'accident.

Il sera fait appel aux moyens publics de secours en cas d'accident grave sur le site ou d'incendie. Les coordonnées sont affichées en permanence sur le site (SAMU, Pompiers, Gendarmerie, D.R.E.A.L., etc...).

Les moyens de secours présents sur le site sont les suivants :

- extincteurs,
- trousse de secours,
- points de coupure électrique,
- arrêts d'urgence,
- Sauveteurs-Secouristes du Travail.

L'accès au site est aménagé de telle façon que les Services de Secours extérieurs puissent facilement accéder sur les lieux d'un éventuel accident.

En cas de risques d'extension des conséquences d'un accident au voisinage de la carrière, les mairies de **BLAUSASC** et **PEILLON** seront alertées, ainsi que les plus proches voisins concernés et les autorités compétentes en matière d'installations classées (D.R.E.A.L. & Préfecture).

VI- CONCLUSION

En raison d'un mode d'exploitation rigoureux confié à du personnel habilité et formé aux premiers secours, **les risques d'accidents et leur propagation vers l'extérieur du site sont peu probables.**

L'exploitant prévoit, pour diminuer les risques potentiels du projet, différents moyens de prévention, de protection ou de lutte.

Les moyens de secours propres et prévus seront suffisants en nombre, en qualité et rapidement mobilisables.